

Colloque national sur le conseil désendettement et le travail social – „Accès au désendettement pour les pauvres – procédure d’annulation des dettes restantes: une solution pour la Suisse?“

Le colloque s’intéresse à la façon dont la consultation en matière d’endettement permet de lutter contre la pauvreté : l’annulation judiciaire des dettes restantes est-elle la solution pour les personnes endettées et en situation de pauvreté ? Comment une telle procédure peut-elle être mise en œuvre sur le plan sociopolitique en Suisse ?